

# COMMANDE DE MATERIEL DE LUTTE COLLECTIVE

## Chenille processionnaire du pin – Hiver 2021/2022.

### Tarifs au 1<sup>er</sup> Septembre 2021

Nom : ..... Prénom : .....


Qualité :  Mairie/Collectivité  Particulier/administré

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

Tél : ..... / ..... Mail : .....

**Je demande la réservation du matériel de piégeage des chenilles suivant :**

Produits et caractéristiques	Montant Unitaire € TTC (TVA à 20%)	Quantité souhaitée	Montant Total € TTC
 <b>Kit Multi-Ecopièges</b> Adaptable à la circonférence de vos pins par le découpage du collier (longueur totale de collier de <b>16,60 mètres</b> et comprend l'équipement pour environ 10 pins).	<b>240,00 €</b>	x	=
<b>Kit 1 Ecopiège, diamètre du tronc inférieur à 100 cm</b>	<b>46,20 €</b>	x	=
<b>Kit 1 Ecopiège, diamètre du tronc inférieur à 55 cm</b>	<b>33,60 €</b>	x	=
<b>1 Sac Collecteur supplémentaire</b> 1 sac collecteur de remplacement au cours de la saison si votre pin est fortement infesté.	<b>5,04 €</b>	x	=
<b>Kit de renouvellement de l'écopiège</b> 1 sac collecteur et 1 paquet de colle/mastic pour replacer le collier, souvent nécessaire après 2 ans d'utilisation, le tronc ayant évolué.	<b>7,50 €</b>	x	=
<b>1 Nichoir à mésanges charbonnières (en bois « douglas »)</b> Le nichoir permet l'installation naturelle des mésanges (prédateur). A installer sur un arbre en décembre pour qu'il soit utilisé au printemps suivant. <i>Offre tarifaire sur stocks disponibles (stocks limités).</i>	<b>20,00 €</b>	x	=
<b>Montant Total € TTC de votre commande :</b>			<b>=</b>

*Le kit « Ecopièges » comprend tout le nécessaire pour équiper le pin (collier, colle/mastic, sac, tendeurs...).*

**Conditions de commande et livraison :** La commande d'écopièges auprès de la FDGDON est réservée aux communes (et leurs administrés) qui ont signé une convention de lutte collective avec la FDGDON.

Conditions	Pour les Mairies	Pour les particuliers
<b>Commande</b>	Auprès de la FDGDON par courrier ou mail.	Auprès de votre mairie pour une commande groupée, selon les conditions établies par la municipalité.
<b>Paiement</b>	Par virement après réception de la facture de la FDGDON.	<b>Par chèque joint au bon de commande</b> à l'ordre de «FDGDON de la Manche ». Le chèque valide la commande
<b>Livraison</b>	Mairie ou Atelier municipal, à déterminer avec la collectivité. Réapprovisionnement des <b>stocks en mairie 1 fois par mois seulement</b> , anticipez vos besoins. <b>Il n'est pas livré de matériel chez les particuliers.</b>	
<b>Formation</b>	Formation de l'agent municipal à la livraison ou lors d'une réunion.	Pas de formation des riverains par la FDGDON. Se reporter aux documents spécifiques. Informations en réunions publiques sur les chenilles processionnaires.
	Lien vidéo de montage de l'écopiège sur notre site internet <a href="http://www.fgdgon50.com">www.fgdgon50.com</a> . Notice du fabricant jointe au kit.	
<b>Retrait du matériel</b>	Mise à disposition lors de la formation.	Il est possible de retirer le ou les kit(s) en prenant contact avec votre Mairie (conditions fixées par la Mairie).

**A retourner à la FDGDON de la Manche, ZA les Forges, 50180 SAINT GILLES.**

Mail : [fdgdon50@fdgdon50.fr](mailto:fdgdon50@fdgdon50.fr) - Site internet : [www.fgdgon50.com](http://www.fgdgon50.com)

Date distribution matériel : ..... / ..... / .....

Distribué par ..... Commune de .....

Si commande pour un particulier : Numéro du chèque : .....

Le particulier demande l'envoi d'une facture par courrier :  OUI ou  NON.

**Réservation du matériel :**

Le .... / ..... / ....., Signature :